



**AG2R LA MONDIALE**

**AGICAM**  
14 rue Auber  
75009 Paris

Paris, le 16 octobre 2014

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCPE ALM OBLIGATIONS EURO ISR et nous vous remercions de votre fidélité.

Dans le cadre d'une régularisation réglementaire, nous portons à votre connaissance qu'en vertu d'une décision prise par le conseil de surveillance de votre fonds, le FCPE ALM OBLIGATIONS EURO ISR n'est plus un fonds nourricier de l'OPCVM ALM OBLIG EURO ISR.

Cette mutation, en vigueur depuis le 24 février 2012, a fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 08 octobre 2014.

Elle n'a aucune incidence sur la durée d'indisponibilité de vos avoirs ou l'orientation de gestion actuelle du fonds.

Cette opération a essentiellement donné lieu à la transformation du fonds ALM OBLIGATIONS EURO ISR en fonds non nourricier et la modification de l'indicateur de référence passant d'EuroMTS 3-5 ans à EuroMTS Global.

Les autres évolutions sont décrites ci-dessous ainsi qu'en annexe.

- Modification de profil rendement/risque : NON
- Augmentation de profil rendement/risque : NON
- Augmentation des frais : NON

Nous vous rappelons également que le DICI et le règlement de votre fonds sont disponibles sans frais sur le site internet de la société de gestion ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)), ou sur simple demande formulée auprès d'Agicam.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Le Directoire

**TABLEAU COMPARATIF DES ELEMENTS MODIFIES**

	<b>Avant transformation</b>	<b>A ce jour</b>
<b>Objectif de gestion</b>	<p>Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM maître :</p> <p><i>« L'objectif global est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence « EuroMTS 3-5 ans » par le biais d'investissement en valeurs « socialement responsable ».</i></p>	<p>Le FCPE a pour objectif d'obtenir sur un horizon de 5 ans minimum la valorisation régulière du capital investi. Le fonds a pour objectif de fournir une performance supérieure à celle de son indice de référence EuroMTS Global, coupons réinvestis, calculé sur les cours de clôture (code Bloomberg : EXEG5).</p>
<b>Composition du fonds</b>	<p>Le FCPE est investi exclusivement dans l'OPCVM maître et à titre accessoire en liquidités.</p>	<p>Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net dans des instruments du marché monétaire, titres de créances de la zone euro de qualité (notation égale ou supérieure à BB chez Standard &amp; Poor's / Ba2 chez Moody's) et/ou parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « monétaires », « monétaires court terme » et/ou « obligations et autres titres de créance libellés en euros ». Les titres de notation strictement inférieure à BBB- sont limités à 10% de l'actif net.</p> <p>Le FCPE pourra également investir dans des obligations convertibles (y compris des obligations convertibles synthétiques) dans la limite de 10% de l'actif net et dans des parts de fonds communs de titrisation (10% maximum).</p> <p>Le FCPE est exposé au marché actions de la zone euro à travers des titres en direct ou parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne dans la limite de 10% de son actif net.</p> <p>Le fonds pourra en outre investir dans des instruments financiers hors zone euro, parts ou d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne de classification « obligations et autres titres de créance internationaux » dans la limite de 10% maximum de l'actif net.</p>
<b>Stratégie d'investissement</b>	<p><i>La stratégie d'investissement est identique à celle du fonds maître :</i></p> <p><i>« Afin d'atteindre son objectif de gestion, le processus d'investissement repose sur une double approche :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Une responsabilisation du choix des investissements individuels, consistant en la sélection de valeurs répondant aux concepts de durabilité et d'investissement socialement responsable,</i></li> <li>- <i>Une diversification de l'investissement sur l'ensemble des pays et des secteurs de marché obligataire de la zone euro.</i></li> </ul>	<p>La gestion financière du fonds repose, dans un premier temps, sur la qualification par le comité stratégique des phases du cycle économique. L'étude des agrégats des principaux pays développés (Europe, États-Unis, Japon) et émergents permet l'élaboration d'un scénario macroéconomique central. Les taux de croissance, les principaux indicateurs d'activité, l'évolution des indices de prix et les indicateurs précurseurs conjoncturels sont analysés afin de positionner les différentes zones géographiques dans le cycle. Des scénarii économiques alternatifs sont également probabilisés.</p> <p>Au terme de cette étude, les anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt directs, des taux de change et d'évolution des marchés d'actif sont</p>

Avant transformation	A ce jour
<p><i>Le fonds dispose d'un mode de gestion socialement responsable. Les valeurs entrant dans sa composition font l'objet d'une sélection préalable basée sur des critères relatifs à la responsabilité sociétale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Les émetteurs privés sont sélectionnés pour leur prise en compte des parties prenantes suivantes : les actionnaires, les ressources humaines, les clients et fournisseurs, l'environnement et la société civile. La sélection est basée sur des analyses d'agences d'évaluation spécialisées complétées par un traitement et une étude internes à la société de gestion.</i></li> <li>- <i>Les émetteurs parapublics et supranationaux sont choisis pour la concordance entre leur mission et les valeurs prônées par le référentiel éthique du Comité de pilotage éthique.</i></li> <li>- <i>Les émetteurs étatiques sont évalués par la société de gestion sur la base de leur comportement envers leurs habitants, ceux du reste de la planète et l'environnement.</i></li> </ul> <p><i>La gestion repose sur la sélection d'actifs exercés sur la nature des taux (taux fixe / taux variable), la maturité, la zone géographique, la qualité de signature (minimum BBB) et reflétant les anticipations d'évolution et de déformation de la courbe des taux des pays de la zone euro. Le fonds s'inscrit dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10.»</i></p>	<p>formulées.</p> <p>Les conclusions du comité stratégique servent de point d'entrée au comité « taux » qui déploie et optimise le scénario macroéconomique central au sein de la part obligataire du fonds.</p> <p>En fonction de l'état d'avancement du cycle économique, des anticipations d'inflation, le comité taux s'attache à déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un niveau de sensibilité cible : les anticipations du comité stratégique relatives aux politiques monétaires des principales banques centrales et les niveaux de taux révélés par le marché permettent de déterminer une sur ou sous sensibilité du fonds relativement à l'indice de référence,</li> <li>- un positionnement optimal sur la courbe des taux : l'étude de la valeur relative des différents segments de courbe permet de définir un positionnement compatible avec les anticipations économiques du comité stratégique tout en optimisant le timing de marché,</li> <li>- un niveau d'exposition aux marchés d'obligations souveraines et aux marchés du crédit : la prise en compte des taux de défaut des entreprises, l'étude de la solvabilité des émetteurs privés, les perspectives de déficits budgétaires permettent de définir un taux d'exposition aux marchés du crédit.</li> </ul> <p>Le cas échéant, la gestion du fonds réside également dans la sélection et le suivi d'OPC. Une diversification efficace et une connaissance approfondie des caractéristiques des fonds sous-jacents permettent, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement du fonds.</p> <p>Les conclusions du comité stratégique servent donc en outre de point d'entrée au comité « multigestion ».</p> <p>Ce comité assure le suivi ligne à ligne des positions du fonds et veille à ce que les performances des fonds sous-jacents soient conformes aux objectifs de gestion annoncés.</p> <p>Pour ce faire, les bases de données Morningstar Direct et Bloomberg alimentent des outils de suivi de performances et de risques. Ces bases autorisent également le suivi d'indicateurs tels que le classement sur différentes périodes, le ratio d'information, le ratio de sharpe, la volatilité...</p> <p>Cet examen quantitatif est enrichi par une analyse</p>

	Avant transformation	A ce jour
		<p>qualitative lors d'un entretien avec les équipes de gestion des fonds sous-jacents.</p> <p>Des rencontres périodiques sont organisées ensuite pour s'assurer que les styles de gestion sont bien respectés et qu'aucune déviation inopportune de performance n'intervienne.</p> <p>Si tel devait être le cas, le comité « multigestion » prononce la mise sous surveillance du fonds concerné et procède à l'examen approfondi des causes de ces déviations. »</p> <p>Le choix des émetteurs présents dans le fonds répond à une logique « responsable » fondée sur l'intégration dans les choix d'investissement de critères sociaux et environnementaux.</p> <p>En intégrant des critères extra-financiers, le processus de gestion sélectionne les entreprises, les collectivités ou les États les plus impliquées dans le développement durable. Il vise non pas à s'engager dans une logique d'exclusion a priori de certains secteurs d'activité mais plutôt à encourager les émetteurs à adopter un comportement citoyen et responsable vis-à-vis de l'ensemble de leurs parties prenantes (actionnaires, environnement, ressources humaines...). L'évaluation des pratiques sociales et environnementales des émetteurs suit un processus rigoureux et structuré qui vise à définir les enjeux sectoriels liés au développement durable puis à évaluer les comportements de ces émetteurs. Cette approche relève d'une méthodologie de type « best in class » qui permet de définir un univers d'investissement constitué des tenants des meilleures pratiques sectorielles.</p> <p>La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.</p>
<b>Profil de risque</b>	<p>Identique au profil de risque du fonds maître :</p> <p>« <i>-risque de perte en capital</i></p> <p><i>- risque de taux</i></p> <p><i>-risque lié à la sélection ISR</i></p> <p><i>-risque lié à l'utilisation d'Asset Backed Securities</i></p> <p><i>-risque de crédit »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-risque de perte en capital</li> <li>-risque de gestion discrétionnaire</li> <li>-risque lié à la sélection ISR</li> <li>-risque de contrepartie</li> <li>-risque de taux</li> <li>-risque de crédit</li> <li>-risque actions</li> <li>-risque de change</li> <li>-risque lié aux titres spéculatifs</li> <li>-risque lié aux titres de titrisation</li> </ul>